

Commune de  
**TOMBLAINE**

Samedi 12 juillet 2014,  
le Tour de France à Tomblaine!



*Janvier 2014*

# Bulletin Municipal



# Sommaire

<i>Éditorial</i>	1
<i>Vos élus</i>	2
<i>Recensement</i>	3
<i>Trophées</i>	4
<i>Jeunesse</i>	7
<i>Tour de France</i>	10
<i>Budget</i>	12
<i>Nos anciens</i>	12
<i>Lycée</i>	13
<i>Musique</i>	14
<i>Fresques</i>	15
<i>Retour en images sur l'année 2013</i>	16-21
<i>Illuminations de Noël</i>	22
<i>Santé</i>	23
<i>Développement</i>	25
<i>Stan</i>	26
<i>Civisme</i>	27
<i>Hommages</i>	28
<i>Nos commerçants</i>	30
<i>Tribune libre</i>	31

Rédaction, documentation :

Mairie de Tomblaine

Responsable de la publication :

Service communication, Mairie de Tomblaine

Crédits photos : Mairie de Tomblaine, Muriel Rubert



Conception et impression : Bialec

Diffusion : 4100 exemplaires

Dépôt légal n° 949 -  
Préfecture de Meurthe-et-Moselle



Madame, Monsieur,

Ce bulletin municipal est l'occasion de vous présenter, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Il met en valeur la richesse constante de notre vie associative et l'engagement du service public dans tous les domaines pour la qualité du vivre ensemble à Tomblaine. Le lien social est notre souci permanent.

Sur mes cartes de vœux de député, ce n'est pas un hasard si j'ai souhaité citer Aimé Césaire pour qui « l'homme de culture doit être un inventeur d'âmes » et Stéphane Hessel, disparu cette année, pour qui « créer, c'est résister ; résister, c'est créer » car à Tomblaine, on invente, on crée, on s'associe. Cela permet de combattre les petits malheurs du quotidien, les accidents de la vie, la solitude, les difficultés économiques et sociales.

Je remercie, au nom de la population tomblainoise, l'ensemble des services municipaux qui œuvrent toute l'année avec beaucoup d'enthousiasme au service de tous.

Je souhaite sincèrement que cette année nouvelle vous apporte le bonheur, la solidarité et la fraternité.

**Hervé FERON**  
Maire de Tomblaine  
Député de Meurthe-et-Moselle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Feron', written over a long, thin horizontal line.

## Le Maire

Hervé FÉRON  
Député de Meurthe-et-Moselle,  
Conseiller communautaire du Grand Nancy.

## Les adjoints

Jean-Pierre LAURENCY, Conseiller général  
de Meurthe-et-Moselle,  
Conseiller communautaire du Grand Nancy,  
Urbanisme, Travaux, Environnement  
et Développement Economique.  
Christiane DEFAUX, Enfance et Accès au Savoir.  
Pierre GRALL, Finances.  
Denise GUNDELWEIN, Solidarité et Action Sociale.  
Dominique POCREAU, Communication, Prévention  
et Citoyenneté.  
Chantal GEORG, Vie Associative, Culturelle et Sportive.  
Jean-Claude DUMAS, Politique de la Ville et Rénovation  
Urbaine.

## Les conseillers municipaux délégués

Roselyne LEBOEUF, Vie Sportive.  
Serge STRACH, Officier d'Etat-Civil.

## Les conseillers municipaux

Solange FRINGANT  
Jean-Claude PELTIER  
Jules GODIN  
Henri SCHMITZ  
Robert CAGNION  
Christiane ROL  
Francis NOEL  
Dolorès SIMONIN  
Brigitte MION  
Raymond LAUMONT  
Sophie BERILLE  
Hinde MAGADA  
Alexandre HUET  
Elsa UYANIK  
Mario PIZZI  
Monique BONIN  
Claude GODFRIN  
Evelyne DROUIN  
Marianne KAROTSCH



Feux d'artifice du 13 juillet

## A partir du 16 janvier 2014, débutera le recensement général de la population

### Qu'est-ce qu'un recensement ?

Le recensement permet notamment de dénombrer la population, de connaître ses principales caractéristiques et celles de son habitat, le recensement constitue un précieux outil de décision et d'action pour les collectivités.

En effet, pour conduire leurs politiques économiques et sociales dans les meilleures conditions, les acteurs locaux doivent disposer d'informations régulières et récentes.

Pouvoir disposer de photographies du territoire devient primordial dans un contexte où les mouvements de population s'accroissent et où les compétences dévolues aux collectivités locales se multiplient.

### Comment se déroule un recensement ?

Pour l'année 2014, le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 25 février.

La population concernée reçoit la visite d'un agent recenseur. Ce dernier est muni d'une carte tricolore officialisant sa fonction.

Il remet les questionnaires à remplir aux résidents à savoir une feuille de logement et un bulletin individuel par personne occupant le foyer quel que soit son âge.

L'agent déposera ces documents à votre domicile et fixera avec vous un rendez-vous afin de venir chercher les questionnaires remplis.

Il peut, si vous le souhaitez vous aider à les compléter. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.



Ces documents restent confidentiels, ils sont destinés à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) seul habilité à les traiter.

### Est-il obligatoire de participer au recensement ?

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

### Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec :

- Madame Emmanuelle STEPHAN au 03.83.29.78.86
  - Madame Eliane LAURENCY au 03.83.29.44.70
  - Madame Séréna STEPHAN au 03.83.29.78.86
- ou vous déplacer en Mairie de Tomblaine aux horaires d'ouverture.

## Une soirée exceptionnelle : les Trophées des Jeunes Sportifs Tomblainois

La grande soirée annuelle de remise des Trophées aux Sportifs Tomblainois s'est déroulée jeudi 12 décembre 2013 à la salle des fêtes. Cette année, cette manifestation festive et honorifique de fin de saison sportive était placée dans le cadre du retour du Tour de France à Tomblaine, sous le parrainage exceptionnel de **Bernard THEVENET**, celui qui reste dans l'histoire du cyclisme comme le tombeur d'Eddy MERCKX lors de l'étape du Pra Loup du Tour 1975, il a gagné ce Tour de France 1975, il l'a remporté une seconde fois en 1977 pour 48 secondes seulement devant Hennie KUIPER, il a gagné le Critérium du Dauphiné Libéré en 1975 et en 1976, il a été champion de France en 1973 après une longue échappée en solitaire, il a gagné le Tour de Romandie en 1972.



Anne-Sophie Mathis, Gilbert Bauvin, Bernard Thévenet



Bernard Thévenet

Les autres grands champions présents à Tomblaine étaient :

- **Gilbert BAUVIN** (9 Tours de France, 3 fois dans les 10 premiers, 2<sup>e</sup> du Tour 1956, 4 victoires d'étapes dans le Tour de France et 4 dans le Tour d'Espagne !).
- Les cyclistes **Pascal et Jean-Michel LANCE**, Pascal LANCE a couru 5 Tours de France, 1 Tour d'Italie, 2 Tours d'Espagne !
- **Christophe MENGIN** qui a couru 11 Tours de France, il a porté 10 jours le maillot à pois en 2002, il a été 2 fois champion de France de cyclocross, et tout le monde se

souvent de sa terrible chute à l'arrivée de la 6<sup>e</sup> étape du Tour 2005. Alors qu'il était le seul rescapé de l'échappée menée depuis le matin, et sous une pluie battante, le régional de l'étape avait chuté à Nancy dans le dernier virage avant l'arrivée !

- **Anne-Sophie MATHIS**, championne du monde de boxe, Anne-Sophie a longtemps été Tomblainoise.
- **Adil BELGAID**, double champion du monde de judo (plusieurs fois médaillé), septuple champion d'Afrique.
- **Alain SARS**, ancien arbitre international de football, consultant télévision.
- **Benjamin JEANNOT**, footballeur professionnel, attaquant de l'AS Nancy Lorraine, sélectionné de nombreuses fois dans toutes les équipes de France de jeunes
- **Benjamin MOUKANDJO**, footballeur de l'AS Nancy Lorraine, membre de l'équipe nationale du Cameroun, sélectionné pour la Coupe du Monde 2014 au Brésil.
- A noter l'absence de **Rémi WALTER**, en déplacement avec l'ASNL à Istres. Il avait été prévu de le mettre à l'honneur pour son exceptionnel début de carrière, car il est Tomblainois, ce n'est que partie remise.
- **Sébastien SERRIERE**, membre de l'équipe de France handisport, a participé aux Jeux Olympiques handisport, champion d'Europe et de France de cyclisme handisport.



Les basketteuses Tomblainoises avec Cyril Julian et Florent Pietrus



Les jeunes de l'association « Rondade Salto » avec Alain Sars

- **Cyril JULIAN**, vice-champion olympique de basket-ball, ancien joueur du SLUC Nancy et de l'équipe de France.
- **Florent PIETRUS**, basketteur du SLUC Nancy et de l'équipe de France, champion d'Europe de basket !

Ont été récompensés :

- Chloé GANAYE, 3<sup>e</sup> au Championnat de France d'équitation.
- L'équipe féminine de judo de l'AJ 54, vice-championne de France par équipe.
- Les équipes de l'ASPTT Nancy-Tomblaine Basket : équipe 2 senior championne de Lorraine, équipe 2 senior féminine vice-championne de Meurthe-et-Moselle.
- Sonia HECKEL, championne de France en Boccia (pétanque handisport).
- Adem FREDERIC, champion de Meurthe-et-Moselle et finaliste au championnat de Lorraine en boxe,
- Le collège Jean Moulin : en football UNSS champion de Meurthe-et-Moselle, en gymnastique UNSS champion d'académie.
- Le lycée Arthur Varoquaux : en ergomètre (aviron indoor) l'équipe fille 1<sup>re</sup> au championnat de France, en gymnastique équipe fille 3<sup>e</sup> des championnats de France.
- En gymnastique, le club Rondade Salto huit champions de France par équipes et Théo NOBLET champion de

France individuel, en gymnastique féminine Océane GRANDCLERC seul gymnaste féminine lorraine à participer aux championnats de France 2013 dans la catégorie Critérium benjamine et également avec l'équipe de Lorraine.

- De nombreux autres sportifs ont été récompensés, les coureurs de fond de Tomblaine Sports Loisirs qui ont participé au trophée Sports Loisirs, des arbitres et des juges et des dirigeants admirables par leur participation.



Démonstration des gymnastes de l'association « Rondade Salto »

Cette soirée est une façon pour la ville de remercier tous ses sportifs qui ont porté lors de compétitions les couleurs de la ville et les valeurs du sport à travers la région, la France et parfois même dans le monde.

Tomblaine est une ville jeune, sportive et dynamique. Plus de 2 160 licenciés sont recensés dans les clubs locaux sans comptabiliser le sport scolaire. Pour une ville de 8 000 habitants, c'est plus d'un licencié pour 4 habitants sans compter le sport scolaire. Un habitant sur 3 à Tomblaine à moins de 18 ans et le sport est une véritable priorité pour que cette jeunesse puisse s'exprimer, prendre du plaisir et s'épanouir. La ville met à disposition des écoles une monitrice diplômée d'Etat en gymnastique sportive. Toutes les classes de CM2 partent chaque année 17 jours en classe de neige, tous les enfants qui ont été scolarisés à Tomblaine savent skier, toutes les classes des écoles élémentaires vont régulièrement à la piscine, tout enfant qui a été



Sonia Heckel récompensée par Christophe Mengin et Sébastien Serrière

Enfin, Hervé FERON, le député-maire de Tomblaine a eu le grand plaisir de remettre la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports à Denis HOELTER. Denis HOELTER, juge, gymnaste, entraîneur et président de l'association de gymnastique Rondade Salto, a consacré sa vie à la gymnastique. Il a formé des générations de gymnastes de haut niveau et beaucoup de très haut niveau. Il totalise 55 années de licence à la Fédération Française de Gymnastique. En tant que gymnaste, il fait ses derniers matches en coupe de France à 36 ans, puis comme juge, il officie dans toutes les compétitions dont les championnats du monde en 1978. En même temps que ses fonctions d'entraîneur, il devient dirigeant au comité de Meurthe-et-Moselle. Aujourd'hui en retraite, il se consacre au club Rondade Salto mais il est aussi délégué technique général à la Ligue de Lorraine. Particulièrement apprécié de tous, Denis HOELTER fait l'unanimité pour ses qualités professionnelles, humaines et relationnelles. Tomblaine est fière de Denis HOELTER.



Denis Hoelter

scolarisé à Tomblaine sait nager, tous les enfants suivent pendant leur scolarité un cycle de canoë-kayak et un cycle de golf. Le sport scolaire est une véritable pépinière qui alimente les clubs sportifs en jeunes talents. Bravo aux enseignants, bravo à tous les dirigeants de club, présidents et entraîneurs. Et chaque année, nous nous retrouvons parce que nous sommes fiers de mettre en valeur toute cette jeunesse, grâce aux nombreux résultats obtenus, à Tomblaine, il y a eu des champions du monde, il y a des champions de France, des champions de Lorraine, des champions de Meurthe-et-Moselle.



Adil Belgaid, Jean-Michel et Pascal Lance, Bernard Thévenet



Damien Noblet récompensé par Isabelle Begin, Principale du Collège Jean Moulin



Le « VTT Fan Club » de Villiers-lès-Nancy



## Les enfants et la guerre 1914-1918

Pour le centenaire de la guerre 14-18 et dans le cadre d'un projet pédagogique avec l'école élémentaire Langevin-La Paix, Hervé Feron a accueilli deux classes de CM1 et CM2 pour une conférence - débat autour du thème « Tomblaine : notre Ville pendant la Grande Guerre ».

Des panneaux d'exposition ont été réalisés grâce à des documents historiques recherchés par le personnel de la bibliothèque municipale.

Le maire a fait découvrir les cicatrices bien visibles de cette guerre en rappelant que la proximité de l'ennemi a fait que la Lorraine a été l'une des premières régions bombardées, et Tomblaine n'y a pas échappé.

Il a également rendu hommage à des personnages politiques importants sur le plan local, comme, Louis Michel, sénateur-maire, novateur en matière d'agriculture qui a été élu pendant 25 ans et Raoul Mequillet, qui a été député et propriétaire de la ferme de Tomblaine au début du siècle.

Hervé Feron a aussi évoqué l'assassinat de Jean Jaurès à la veille de la déclaration de cette terrible guerre. Car ce grand homme politique a été assassiné parce qu'il voulait préserver la Paix.



À la fin de cette conférence un livre expliquant pédagogiquement la grande guerre ainsi qu'un bleuet (un autocollant qui à l'époque était vendu pour aider les mutilés de cette guerre) ont été offerts à chaque enfant.



## Le Conseil Municipal d'enfants en visite au Conseil Général

Mercredi 27 novembre, les élus du conseil municipal d'enfants accompagnés par Jean-Claude Dumas, adjoint au maire et par quelques parents, se sont rendus au centre administratif du Conseil Général.

Accueillis par Philippe du service du protocole, les enfants se sont installés dans les sièges de la salle des délibérations avec Jean-Pierre Laurency, Conseiller général du canton de Tomblaine, pour une petite leçon d'histoire sur la création du département de Meurthe-et-Moselle à l'issue de la guerre de 1870, sur sa géographie, sa démographie...

À la suite des explications données sur les nombreuses compétences dévolues aux Conseils généraux, les enfants se sont prêtés au jeu des questions-réponses en utilisant avec intérêt les techniques audio et vidéo en place.

Après un passage sur l'exposition « la maison qui en jette » (développement durable, recyclage du bois...) installée dans le hall, la matinée s'est terminée autour d'un jus de fruit et d'une pâtisserie. Chaque participant est reparti avec,

en souvenir, un maillot du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.



# Visites des trois restaurants scolaires



chaude dans les assiettes à partir de produits frais, avec ce souci permanent de répondre aux besoins nutritionnels et à l'équilibre alimentaire des enfants. La qualité de l'alimentation des enfants est une préoccupation majeure de la commune, un repas « BIO » est servi une fois par semaine en période scolaire.

Vendredi 8 novembre, lors de la visite du restaurant scolaire Jules Ferry, le service municipal des

Comme chaque début d'année scolaire, le maire en présence de ses adjoints et des parents d'élèves a rendu visite aux trois restaurants scolaires de la commune.

Cette visite a permis aux parents de découvrir le fonctionnement de la restauration scolaire, la qualité du repas, de l'encadrement et de l'hygiène.

Les repas quotidiens sont élaborés sur place, par du personnel municipal qualifié, et directement servis en liaison

espaces verts a associé les enfants à la plantation d'un arbre dans la cour de l'école. Celui-ci « un Tulipier de Virginie » remplace un arbre qui a dû être abattu car il était très abimé.

Cette plantation a permis au service municipal des espaces verts de nous démontrer leurs connaissances en botanique par une intervention très pédagogique de Christophe Broggi et son collègue Erman Uyanik.



Monsieur Broggi donne des explications aux enfants



# Fêtes de fin d'année de la Halte-Garderie

---

Comme chaque année, le goûter de Noël de la Halte-Garderie a été une réussite, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés pour partager un moment convivial.

Une cinquantaine de personnes ont dégusté les gâteaux et les confiseries offerts par la municipalité ou confectionnés par les parents.



Noël à la Halte-Garderie

A l'occasion des fêtes de fin d'année, une rencontre intergénérationnelle entre les personnes âgées du foyer Marcel-Grandclerc et les enfants de la Halte-Garderie s'est déroulée en présence de saint Nicolas qui a distribué des papillotes aux enfants sages.

Après de nombreux chants et danses, tous les convives ont pu déguster un gâteau confectionné par le personnel du Foyer Marcel-Grandclerc.



Rencontre intergénérationnelle avec saint Nicolas au Foyer Marcel-Grandclerc

## Le Tour de France : le retour

Notre commune a réussi l'exploit d'obtenir pour la deuxième fois à 2 ans d'intervalle un départ d'étape du Tour de France cycliste. En 2012, cela avait été un événement exceptionnel pour Tomblaine qui était passée en quelques heures de 8 000 habitants à plus de 30 000 visiteurs. L'image de Tomblaine avait été ainsi valorisée dans le monde entier.



Départ d'étape du Tour 2012.

Nous avons démontré notre capacité à organiser dans de bonnes conditions un tel événement, c'est ce qui nous a valu la confiance renouvelée de la direction du Tour de France.

Le Tour de France est la troisième manifestation sportive au monde en nombre de téléspectateurs recensés. Mais c'est aussi à terme l'image de la ville qui est rendue plus attractive pour de nouveaux habitants qui sont nombreux à venir s'installer aujourd'hui à Tomblaine. Le Tour de France, c'est aussi l'occasion de fédérer de nombreux bénévoles enthousiastes qui s'investissent dans l'organisation en installant des barrières, en créant des calicots, en participant aux manifestations annexes. C'est donc une véritable opportunité pour Tomblaine.

D'ores et déjà, un certain nombre d'actions sont annoncées qui vont permettre d'utiliser cet événement au retentissement mondial pour mieux encore véhiculer les belles valeurs du sport auprès des jeunes Tomblainois, celles de l'éducation populaire, travailler sur la citoyenneté et sur la prévention. Nous aurons dans les prochains mois et jusque fin juin 2014 des interventions de l'association Prévention MAIF pour tous les enfants des écoles élémentaires en CM1





Le madison géant

et CM2. Un travail de prévention à la sécurité routière en vélo, de sensibilisation au port du casque, à l'attitude citoyenne sur la route grâce à des circuits, des ateliers, des sorties pédagogiques encadrées. Tout cela sera mis en œuvre en lien avec les enseignants. Le 11 avril prochain, Jean-Paul Ollivier, dit Paulo la Science, le mythique journaliste sportif, grand reporter de télévision, écrivain et conférencier, dont vous reconnaissez la voix lorsqu'il nous commente les sites touristiques à découvrir à la télévision sur les routes du Tour de France, sera présent à Tomblaine pour une conférence qui ne manquera pas de passionner tous les fans du Tour de France, conférence intitulée « La légende du Tour ». Nous réaliserons un nouveau film pour montrer la dynamique sportive à Tomblaine, nous nous retrouverons le samedi 21 juin pour une énorme fête des sports, participative et démonstrative, en extérieur à

Tomblaine. Souvenez-vous, nous avons organisé une manifestation étonnante il y a deux ans, nous avons appelé la population à venir très nombreux en maillots jaunes pour danser un Madison géant, nul doute que nous avons été plus de 1000 à participer à ce Madison géant. Dans les semaines qui avaient précédé, les associations s'étaient mobilisées pour des répétitions tous azimuts. Ce soir-là, nous avons distribué des centaines et des centaines de maillots jaunes, et sur la place des Arts, plus de 1000 personnes en maillot jaune ont dansé le Madison sur la chanson « Les Champs-Élysées », interprétée par un orchestre, « Les Champs-Élysées » bien sûr faisant référence à l'arrivée sur les Champs-Élysées du Tour de France. Ça avait été là aussi une grande fête, et bien nous tenterons cette année de transformer l'essai en battant officiellement le record du monde de Madison géant qui doit se situer à 1010 participants... et nous serons tous porteurs du maillot jaune !

Il faut se rappeler que par le jeu des subventions et aides diverses en 2012, cette manifestation n'a rien coûté au contribuable Tomblainois. Ce sera le cas à nouveau en 2014 pour que la fête soit réussie et partagée.

#### La fête du sport



# Les finances : budget communal

A l'heure de la préparation du budget 2014, votre Conseil Municipal se félicite de la situation budgétaire de la commune. Le budget municipal a été voté à l'unanimité chaque année depuis 2009.

Le budget de fonctionnement raisonnable et maîtrisé permet de mettre en œuvre les politiques publiques pour lesquelles vous nous avez élus, avec un service public de qualité reconnu de tous (écoles numériques restauration scolaire, classes de neige, centre de loisirs, culture, sport, comité local pour l'emploi, action sociale, solidarité envers les personnes âgées, développement urbain, etc.).

Les énormes investissements engagés ont été votés à l'unanimité pendant tout le mandat et le niveau de la dette est très raisonnable (675 € par habitant, quand la

Communauté Urbaine sera à 2669 € par habitant en 2014). Nos taux d'imposition locale n'ont pas augmenté de tout le mandat, quand les taux des 3 taxes ont augmenté de 12 % à la Communauté Urbaine.

Grâce aux aides conséquentes de l'Etat, les nouveaux projets d'investissement ne pèseront pas excessivement sur la dette (gymnase scolaire, Maison Pluriprofessionnelle de Santé) pas plus que la Réforme des Rythmes Scolaires qui, grâce à la qualité de la concertation organisée à Tomblaine par le Maire, sera adaptée et aidée financièrement par l'Etat.

**Pierre Grall**

Adjoint au Maire  
Délégué aux Finances

## Nos anciens

# Repas de Noël au Foyer Marcel-Grandclerc, avant l'heure...

Vendredi 20 décembre, a eu lieu le traditionnel repas de Noël au Foyer Marcel-Grandclerc en présence des élus, des membres du CCAS et des résidents accompagnés de leurs familles, de leurs amis.

Le repas, confectionné par les agents de la restauration municipale, a remporté un franc succès.

Cette soirée a été pour nos aînés une occasion de se retrouver et de passer une agréable soirée conviviale, ponctuée de musiques et de danses.



Comme toujours le personnel municipal a fait merveille

# 40 ans du lycée Arthur Varoquaux : une histoire pour construire un futur



**Le lycée Arthur Varoquaux a accueilli ses premiers élèves en janvier 1973**, il y a cinquante ans alors que monsieur Job Durupt venait d'être élu maire de Tomblaine en 1971.

Cette ouverture allait permettre la création d'un nouveau quartier de la commune destiné à recevoir une cité scolaire qui est fréquentée aujourd'hui par plus de 3 500 élèves du collège Jean Moulin et des lycées Marie Marvingt et Arthur Varoquaux.

**Le lycée Arthur Varoquaux est le fruit d'une ambition et d'un homme qui lui a donné son nom.**

L'ambition est d'offrir une instruction dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle aux garçons mais aussi aux filles.

Ces dernières seront reçues à l'école Drouot dès 1881 qui deviendra l'école supérieure de jeunes filles puis le collège moderne de jeunes filles.

Les garçons dès 1846 fréquenteront l'école primaire supérieure qui deviendra l'école pratique de Nancy et le lycée Cyfflé en 1934.

L'homme s'appelle Arthur Varoquaux, il est physicien, élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud avant de devenir enseignant et directeur de l'école pratique de Nancy en 1923.

C'est lui qui donne à l'enseignement professionnel toute sa place dans le système éducatif, c'est lui qui procède à la fusion en 1935 des lycées Cyfflé et Loritz pour créer l'école nationale professionnelle, c'est lui aussi qui deviendra « un Juste » pour avoir protégé des lycéens juifs de la persécution nazie.



**Le lycée Arthur Varoquaux est le fruit de cette histoire** puisqu'il est destiné en 1973 à recevoir une partie des formations du lycée Cyfflé, redevenu autonome au cours des années 60, mais aussi parce que les diplômés préparés sont essentiellement ceux professionnels, notamment les sections de laboratoire, de gestion ou encore de sciences médico-sociales.

C'est en 1983 que l'établissement deviendra polyvalent avec l'ouverture d'autres filières, celles littéraires et scientifiques, les effectifs passeront de 850 en 1980 à 1000 dans les années 90 puis 1600 après 2000.

C'est aussi au cours de cette fin du vingtième siècle que le lycée développe ses formations supérieures en biologie, physique/chimie mais aussi en santé publique et action sociale, Cinq BTS sont désormais proposés en formation initiale et/ou continue mais aussi un diplôme à bac + 3 en économie sociale familiale ou encore une préparation aux concours infirmier avec le Greta de Nancy Centre.

**Le lycée Arthur Varoquaux est en devenir grâce à cette histoire, ces valeurs et ces ambitions.**

Il est au 21<sup>e</sup> siècle fidèle au portrait que l'Inspecteur principal de l'enseignement technique faisait d'Arthur Varoquaux lors de son décès en 1952 : « son nom est synonyme de probité intellectuelle et d'honnêteté morale, de puissance de travail mais aussi d'indulgence ».



## Les élèves de l'école de musique TEMPO enflamment le public !



Johanna Jacques-Sébastien



Louis James Szymczak

Tempo participait ce samedi 23 novembre, à la 1<sup>re</sup> édition du rassemblement des citoyens bénévoles organisée par la ligue de l'enseignement 54.

Présent sur un stand, les nombreux visiteurs ont pu découvrir le travail et les activités que propose l'école de musique (batterie, piano, musique assistée par ordinateur, chant, flûte, éveil musical...).

Profitant de cette occasion Mireille Daffara et Alexandre Huet se sont transformés en véritables VRP du milieu associatif Tomblainois, dans le but de promouvoir les nombreuses associations.

**Pour tous renseignements concernant nos associations, vous pouvez vous adresser à L'Espace Jean Jaurès, 3 avenue de la Paix (03.83.33.27.50).**

C'est en fin de journée que cinq élèves de Tempo ont enflammé la scène ouverte dans des prestations d'une très grande qualité. Ils ont été acclamés par des applaudissements nourris et des rappels devant plus de 300 personnes. Un grand merci à Johanna Jacques-Sébastien, Clément et Mélanie Shröder, Miguel Batista et Louis James Szymczak.



Miguel Batista



Clément et Mélanie Shröder



## Tomblaine continue à s'embellir

Pour embellir la ville tout en vous proposant un clin d'œil vers notre histoire commune, nous avons proposé il y a un an à une artiste de grand talent, Martine Sauvageot, de réaliser une fresque sur le mur arrière de la buvette de la salle des fêtes (qui était un mur en mauvais état). Cette fresque est une reproduction d'une très ancienne carte postale représentant une scène de vie devant la ferme de Tomblaine au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Nombreux ont été les Tomblainois qui ont réagi positivement à cette initiative, c'est pourquoi nous avons proposé cette année à Martine Sauvageot de reproduire

à nouveau une ancienne carte postale sous la forme d'une fresque, réalisée sur le pignon d'une maison au rond-point Barbusse. Cette fresque représente une scène de vie en 1925 au Café du Point Central à Tomblaine (qui était en fait situé à l'emplacement de l'actuelle Brasserie des Sports, boulevard Barbusse). On y voit des consommateurs, beaucoup d'hommes, quelques femmes et quelques enfants, et sur le côté, 4 soldats russes. Pour la petite histoire, le Café du Point Central a été tenu à une époque par la maman de Paulette Kepa, madame Moret.



Fresque du café du Point Central, boulevard Henri Barbusse



Fresque de la ferme sur le mur de la buvette de la salle des fêtes



Fleurissement automnal



Fleurissement sur le thème de la Gordon Bennett

# Retour en images sur l'année 2013



En famille à la fête du 13 juillet



Une partie de Triomino au foyer Marcel-Grandclerc



Cérémonie du 11 novembre



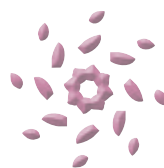
Les enfants du centre aéré fêtent carnaval



Brocante des enfants



Les animateurs du centre aéré



Dans le défilé de la Saint Nicolas



Distribution des colis de Noël



Le centre aéré à la campagne



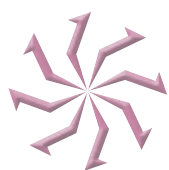
Les lauréats du concours des maisons fleuries



Les repas du monde



Marché de Noël



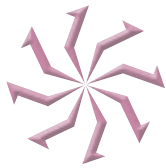
Accueil des nouveaux Tomblainois



Atelier de fabrication de bracelets  
lors du salon « l'Automne des Arts »



Rencontre parents-enfants à la bibliothèque municipale



## Aux actes citoyens



Groupe Axis



Soirée « Son Del Salon » : Salsa

« Aux actes citoyens » Festival 2013



Compagnie « Roue Libre »



Michel Leeb



Les Balladins du Miroir



Clap



## Illuminations : Tomblaine décroche la 4<sup>e</sup> place !

Le site ICI-C-nancy.fr vient de publier le Top 20, des villes aux plus belles illuminations pour les fêtes de fin d'année, sur le Grand Nancy.

Dans ce palmarès des plus belles illuminations, **Tomblaine se hisse à la 4<sup>e</sup> place du classement, avec une moyenne de 15 sur 20.**

« Très belle harmonie dans la commune un arbre lumineux placé sur le rond-point de l'Avenue de la Paix offre une très belle perspective. »

Cette distinction bien méritée est le fruit d'un travail de qualité, des services techniques et en particulier celui de Jean-Claude DUMAS Adjoint au Maire en charge de la

Politique de la Ville. Jean-Claude Dumas, ancien chef d'entreprise est spécialiste dans le domaine de l'éclairage public, il sait développer progressivement ces illuminations décoratives dans notre ville, tout en ayant le souci des économies d'énergie en n'utilisant depuis deux ans plus que des leds sur les nouvelles guirlandes.

Ainsi chaque année, Tomblaine investit pour sublimer les rues de la ville, et leur donner un caractère féérique, magique, harmonieux.

**Un grand merci, aux services techniques pour cette 4<sup>e</sup> place qui vient récompenser un énorme travail de leur part.**





## Prévention contre le cancer du sein

Dans le cadre d'« Octobre Rose », samedi 26 octobre à l'Espace Jean-Jaurès, un petit déjeuner-débat était organisé sur le thème de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

L'association Symphonie, qui était présente pour animer cette matinée, a pu répondre aux nombreuses questions et écouter les différents témoignages.

En France, le dépistage organisé par mammographie a été mis en place en 2004 pour les femmes de 50 à 74 ans car, dans trois cas sur quatre, les cancers sont détectés chez des femmes de plus de 50 ans.

Grâce aux progrès de la recherche, près de 4 femmes sur 5 atteintes d'un cancer du sein peuvent aujourd'hui guérir. Le dépistage est essentiel et doit être un rendez-vous naturel et régulier pour toutes les femmes.

Informations complémentaires sur : [www.association-symphonie.com](http://www.association-symphonie.com)

Chaque année la ville de Tomblaine illumine en octobre le pont en rose et des initiatives pour la prévention contre le cancer du sein sont prises, comme par exemple ce petit déjeuner-débat.



Prévention contre le cancer du sein

Mais il faut savoir aussi que depuis plusieurs années les personnels féminins de la commune ont possibilité de se rendre chez leur médecin pour un examen de prévention ou de contrôle pendant leur temps de travail sans perte de salaire.

## Campagne de sensibilisation au vaccin contre la grippe

Afin d'en savoir plus sur la grippe, le vaccin et les conditions de vaccination, un petit-déjeuner a été organisé le 5 novembre dernier par la ville de Tomblaine en partenariat avec la CPAM et le centre de vaccination du CHU Brabois.

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche des millions de personnes en France, pouvant entraîner des complications graves chez les personnes fragiles et être responsable d'un nombre élevé de décès.

Aujourd'hui, le vaccin grippal (pris en charge à 100 % par les régimes de l'assurance maladie pour les populations à risque) demeure un moyen sûr et le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables.

Lors de cet échange, les personnes présentes ont pu poser leurs questions et faire part de leur expérience.



Sensibilisation au vaccin contre la grippe

# Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Tomblaine

« La santé est le premier devoir de la vie »,  
Oscar Wilde (*L'importance d'être constant*, 1895)



## Le projet de maison de santé pluriprofessionnelle

Vos élus ont travaillé depuis plusieurs années en partenariat avec les professionnels de santé exerçant à Tomblaine pour élaborer un projet d'implantation de maison de santé pluriprofessionnelle dans notre ville. Ce projet était particulièrement ambitieux puisque jusqu'alors dans notre pays, les projets de Maisons Pluriprofessionnelles de Santé n'étaient aidés qu'en milieu rural. Nous avons estimé qu'il y avait une grande logique dans une ville telle que Tomblaine à proposer ce service à la population.

Cela a fait l'objet d'un travail considérable qui a obtenu toute la reconnaissance espérée puisque, réuni en séance plénière le 4 octobre 2013, le Comité de Sélection Régional des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles a émis « un avis très favorable et sans réserve au projet de Tomblaine, compte-tenu de son caractère exemplaire et novateur et parce qu'il conjugue toutes les thématiques de la politique de la ville ». Nous avons sollicité pour cela directement Madame la Ministre de la Santé, Monsieur le Ministre chargé de la Ville, le Président du Conseil général, le Président du Conseil régional. Nous avons été beaucoup aidés dans l'élaboration de ce projet par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle qui nous a soutenus et par la direction de l'Agence Régionale de Santé.

D'ores et déjà, ce projet a obtenu 400 000 euros de subventions européennes, 150 000 euros de subventions régionales. L'Etat, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et la Communauté urbaine du Grand Nancy ont également été sollicités, l'Etat et le Conseil général ont donné un accord de principe à l'octroi de subventions. Le permis de construire sera déposé fin janvier 2014 pour un début de construction en septembre et une ouverture au public prévue en juin 2015.

Cette Maison Pluriprofessionnelle de Santé sera située sur la place des Arts, à proximité immédiate de deux arrêts de bus de part et d'autre. Une trentaine de places de parking lui seront réservées et tout le bâtiment sera bien sûr prévu pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le projet de santé en lui-même est essentiel puisqu'il prévoit une facilité d'accès, une complémentarité dans le travail des différents professionnels de santé. Il est également attractif pour accueillir de nouveaux professionnels de santé. A l'heure actuelle, on y prévoit 3 médecins généralistes, 2 dentistes, 1 kiné-ostéopathe, 2 kinésithérapeutes, 5 infirmières, 1 orthophoniste, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 podologue et 1 centre de prélèvements pour laboratoire d'analyse. C'est une excellente nouvelle pour Tomblaine.

## Le quartier « Cœur de Ville » se transforme

Nous avons annoncé la déconstruction de 224 logements : avec la dernière barre Robespierre, les 224 logements auront bien été démolis !

Cet immense chantier aura permis de créer autant de nouvelles habitations mieux réparties sur l'ensemble de la commune, ces logements sont aussi de meilleure qualité.



Avant

Les objectifs étaient :

- moins de densité,
- plus de mixité sociale et de mixité de l'habitat,
- plus de qualité de vie.

Dans le quartier « Cœur de Ville », les six bâtiments restants ont été rénovés et résidentialisés, les extérieurs offrent des petits parcs d'agrément.

Parmi les reconstructions sur le site, ont été réalisés 42 pavillons sur les terrains « Marenchène », 16 logements intermédiaires sur les terrains Abimpré (rue de Hasbergen) et sont prévus 16 autres logements intermédiaires entre la rue Jacques Tati et la rue de Hasbergen et une trentaine de logements en accession sociale à la propriété rue de Hasbergen à la place de l'ancien bâtiment Desmoulins.

La transformation de ce quartier participe au développement harmonieux de la ville.

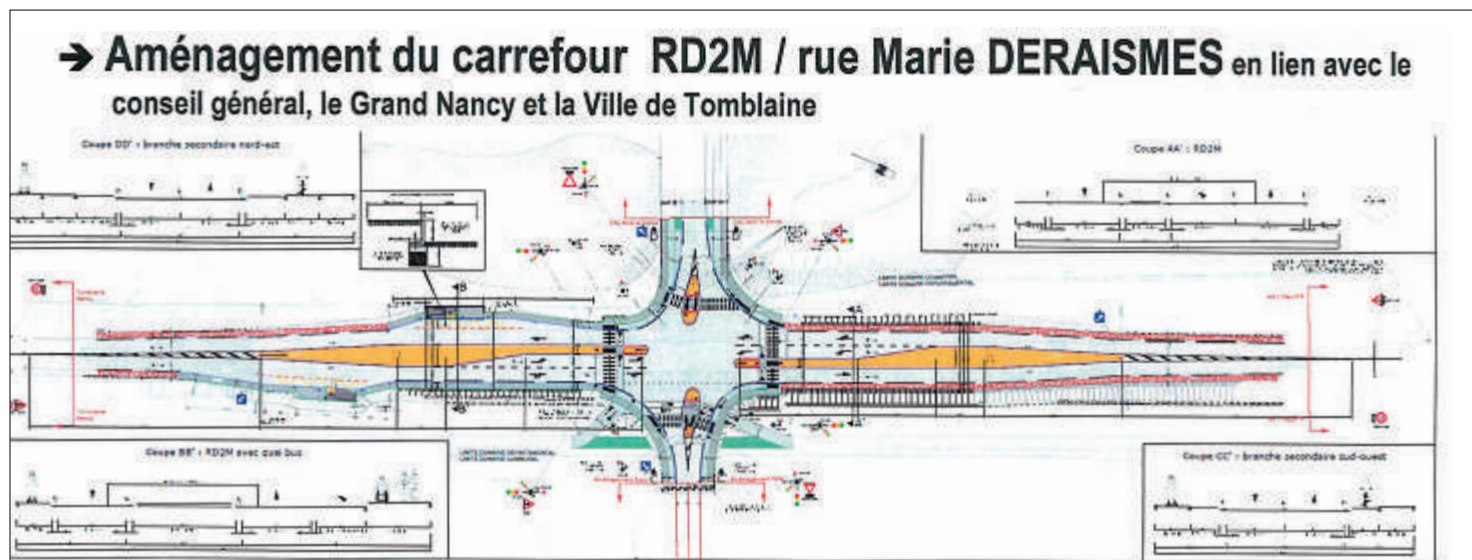


Pendant



Après : projet de 16 logements

# STAN 2013



Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté l'architecture du nouveau réseau STAN sur la commune de Tomblaine avec ses 4 nouvelles lignes 3, 5, 9 et 13.

Il s'agissait évidemment d'une présentation théorique puisque, lors de l'écriture de cet article, le réseau n'était pas encore en service.

Or, dès son démarrage fin août 2013 et surtout dès la reprise de fin de congés d'été, nous nous sommes rendus compte d'un certain nombre de dysfonctionnements ayant entraîné une réaction immédiate de notre part auprès de la CUGN.

1) D'abord la desserte de la cité scolaire fréquentée par quelque 3 000 élèves répartis entre le collège Jean Moulin et les lycées Arthur Varoquaux et Marie Marvingt.

Auparavant, en période scolaire, la ligne 161 était déviée sur la rue Jean Moulin facilitant les allers et retours des élèves de Tomblaine et Saulxures, notamment pendant la pause méridienne pour ceux ne fréquentant pas la cantine.

Dans le nouveau réseau et en dehors des dessertes scolaires du matin et du soir, les allers et retours devaient s'organiser autour d'une correspondance entre les lignes 3 à l'arrêt du rond-point de la Fraternité et 9 aux arrêts Jean-Jaurès ou Voltaire.

Or, dès la rentrée scolaire, il s'est avéré que cela ne fonctionnait pas et ce pour des questions liées aux horaires non adaptés et non respectés, à des correspondances aléatoires et surtout au refus des parents des élèves les plus jeunes (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) de les voir emprunter le passage sous la rue de la Fraternité pour des raisons de sécurité. Avant

même le jour de la rentrée, le maire de Tomblaine avait écrit au Président de la Communauté Urbaine pour lui faire ces remarques.

Par ailleurs, de nombreuses personnes, dont des résidents du foyer de personnes âgées, ne pouvaient plus se rendre aisément dans les structures médicales situées à Saint-Max ou à Essey-lès-Nancy.

Ce constat a été finalement (tardivement !) partagé par la CUGN, il sera donc créé une nouvelle ligne (ligne 18) validée en conseil de communauté du 20 décembre 2013.

Cette nouvelle desserte à fréquence d'une heure calquée sur les horaires du collège passera par le centre de Tomblaine, desservira la cité scolaire, le collège Emile-Gallé puis la clinique Pasteur à Essey, la place Barrois à Saint-Max pour se diriger ensuite sur Malzéville et rejoindre le collège René-Nicklès à Dommartemont. Cela devrait satisfaire tous les usagers.

2) Un autre problème de respect des horaires et de surcharge aux heures de pointe s'est également signalé sur la ligne 9, problème qui a vu pour partie sa résolution avec le doublement des dessertes à certaines heures et un réajustement des horaires encore perfectible et basé sur la réalité des temps de parcours.

3) Enfin, concernant l'installation « sauvage » d'un arrêt de bus déplacé du rond-point Galilée au boulevard Tolstoï sans aucune autorisation de la mairie et au mépris des règles élémentaires de sécurité routière et piétonne. Notre demande a toujours été que l'arrêt dans le sens vers Tomblaine, retrouve rapidement sa place initiale au rond-point Galilée, en attendant la réorganisation complète de ce rond-point souhaitée par les élus de Tomblaine.

Voilà rapidement exposées les premières améliorations qui devraient être mises en œuvre dès janvier prochain.

Par la suite sur les six premiers mois de 2014, des travaux de voirie assez conséquents liés directement ou indirectement au réseau STAN devraient être engagés sur la commune :

D'abord, la mise aux normes accessibilité des arrêts sur le tracé de la ligne 3 et particulièrement des arrêts « LA MEURTHE » rue Camélinat, proche du foyer

Marcel-Grandclerc, cette ligne devant être desservie en Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) vers mi-2014.

Ensuite, l'aménagement d'un nouveau carrefour à feu au croisement du RD2M et de la rue Maria-Deraisme permettant une seconde desserte de la ZAC assurant la sécurité des piétons et intégrant les arrêts de bus de la ligne 13.

Ces travaux devraient démarrer en février prochain pour une durée de l'ordre de 4 mois.

## Civisme

# Qu'est-ce qu'un déchet encombrant

Sont compris dans la dénomination d'encombrants, les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur taille (supérieure à 60 cm), leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier, à savoir :

- **le mobilier** (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, ...)
- **autres objets** (vélos, poussettes, landaus, moquette, ...)

Il s'agit le plus souvent de déchets occasionnels.

Pour l'année 2014, cette collecte aura lieu le **mardi 26 février** et le **mardi 9 septembre 2013** pour la commune de Tomblaine (calendrier de ramassage également disponible sur le site internet du Grand Nancy). Vous pouvez

alors déposer vos déchets encombrants sur le trottoir devant votre porte, à raison d'un m<sup>3</sup> maximum par foyer, la veille au soir et pas avant.

**Pour information l'utilisation de la tournée de ramassage des déchets encombrants est moins satisfaisante que le dépôt en déchetteries qui permet une meilleure valorisation.**

### Comment se débarrasser des autres déchets :

Par autres déchets, on entend les déchets qui ne font pas partie des encombrants et qui ne sont pas non plus d'objets de collectes usuelles (ordures ménagères, déchets recyclables), il s'agit donc :

<b>les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels,</b>	<b>Vous devez déposer ces déchets en déchetterie dans la benne correspondante. Ils iront rejoindre la filière qui permettra leur valorisation.</b>
<b>les déchets dangereux,</b> déchets qui peuvent être explosifs, corrosifs (acides), nocifs, toxiques, irritant (ammoniacque, résines, comburants (chlorates), facilement inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement. Il s'agit notamment des peintures, huiles usagées, batteries, pneus, piles, radiographies, ...	<b>Ci-dessous les deux déchetteries les plus proches de Tomblaine :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Art-sur-Meurthe : route de Saulxures</b> Ouverte du lundi au Vendredi de 13 h 30 à 19 h 30 Samedi, Dimanche &amp; Jours fériés de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h 30</li><li>• <b>Nancy : boulevard Jean Moulin</b> Ouverte 7 jours / 7 de 7 h 30 à 19 h 30</li></ul>
<b>les déchets issus de travaux des particuliers</b> (déblais, gravats, décombres, déchets verts de jardin, ...)	S'il s'agit d'un équipement que vous remplacez par un neuf, exigez du commerçant qui vous vend le nouvel appareil, la reprise de l'ancien. En effet, son élimination vous est systématiquement facturée lors de votre achat, au titre de l'éco-participation.
<b>les déchets d'équipement électriques et électroniques DEEE</b> (biens d'équipement ménagers usagés qui disposent d'une prise, d'une pile ou d'un accumulateur, ex : réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, Hi-Fi, télévision, aspirateurs, perceuses, téléphone portable, rasoirs, ...)	Si vous ne le remplacez pas ou s'il s'agit d'un autre déchet encombrant (mobilier, etc.), pensez à consulter l'annuaire du réemploi sur le site du Grand Nancy ( <a href="http://www.grandnancy.org">www.grandnancy.org</a> ) : peut-être ce déchet trouvera-t-il une deuxième vie.  Sinon privilégier l'apport en déchetterie. Dans la benne qui leur est consacrée, les DEEE iront rejoindre la filière qui permettra leur valorisation.

# Homage to Nelson Mandela



Hervé Feron a annoncé dès le lendemain de la disparition de Nelson Mandela qu'il allait proposer au Conseil Municipal de Tomblaine la dénomination de la route de l'Aéropole du Grand Nancy – Tomblaine : « avenue Nelson Mandela ».

Né le 18 juillet 1918 à Mvezo en Afrique du Sud, Nelson Mandela restera surtout connu pour sa lutte contre le régime de l'apartheid, contre le racisme et toutes les inégalités sociales, et pour avoir été le premier Président noir d'Afrique du Sud.

En 1961, il décide de lutter moins pacifiquement contre l'Etat mais cette lutte lui vaudra d'être arrêté par la police sud-africaine le 12 juillet 1963. Il est alors condamné à la prison à perpétuité avec travaux forcés. Les autorités finissent par le libérer le 11 février 1990 après 27 années d'emprisonnement. Le 9 mai 1994, il devient le premier Président noir de l'Afrique du Sud. Pendant toute la durée de son mandat, il mènera une politique de réconciliation entre Noirs et Blancs et luttera contre les inégalités économiques et sociales. Le monde entier lui témoignera sa reconnaissance pour son engagement de toujours contre l'apartheid.

Cette voie sera dénommée : « avenue Nelson Mandela (1918-2013), homme politique et prix Nobel de la Paix, symbole de la lutte contre l'apartheid ».

# Sandor Kiss nous a quittés

Sandor Kiss est décédé le 29 décembre dans sa 75<sup>e</sup> année. Artiste, peintre, sculpteur de très grand talent, par ses œuvres, il aura marqué le développement urbain de Tomblaine et nous avons de l'amitié pour lui. Sandor Kiss est l'auteur de la Fontaine Signal à l'entrée de notre ville, place François Mitterrand, de la Fontaine des Citoyens (qui a été déposée dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et qui sera réinstallée), du rond-point 2000, représentant les cinq continents et les empreintes de 2000 mains de Tomblainois, de la superbe Marianne qui se trouve en mairie et qui a eu à plusieurs reprises les honneurs de la presse spécialisée, la fresque en bois dans la salle des mariages, la fresque en PVC en fond de scène dans la salle des fêtes ou encore la fresque sur le bâtiment de



la Poste du côté parc des Droits de l'Enfant, fresque qui avait été réalisée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

Sandor Kiss est né à Budapest où il a suivi un cycle d'études en architecture, puis en 1957, il quitte une Hongrie traumatisée pour s'installer d'abord à Strasbourg et poursuivre sa formation artistique à l'Ecole des Arts

Décoratifs dans les disciplines les plus diverses, dessin, peinture, sculpture, tapisserie, décoration dans les ateliers de Louis Wagner, Josef Gass et François Cacheux. A

partir de 1964, il travaille à Nancy dans des cabinets d'architectes, de décoration, de décors de théâtre, d'agencement, de peinture, de sculpture, de ferronnerie d'art.

En 1998, il s'est installé à Morhange. Sandor Kiss travaillait beaucoup pour les collectivités, il a réalisé beaucoup de pièces monumentales, des fontaines, des portails. Prix artistique Henri Galilée de l'Académie Stanislas

2001, membre de l'Union des Artistes et Amateurs d'Arts, affilié à la « Maison des Artistes » à Paris, sociétaire des Artistes Lorrains, de 1980 à 1992 il a reçu la distinction Paul Harris Fellow. Il était Chevalier des Arts et des Lettres.

A son épouse et à sa famille, la ville de Tomblaine présente ses sincères condoléances.

## Cérémonie d'accueil des nouveaux Français

Hervé FERON, Député-Maire a célébré comme chaque année en présence d'élus, le samedi 14 décembre, une cérémonie officialisant la naturalisation des nouveaux Français à Tomblaine.

Cette cérémonie, qui a eu lieu à l'Hôtel de ville, a réuni 20 personnes d'origine étrangère ayant souhaité devenir françaises, soit après avoir résidé en France depuis longtemps, soit après avoir épousé un Français ou une Française.

La nationalité française est attribuée par filiation, par naissance en France, par mariage avec un Français, ou encore par naturalisation.

Enfin, le Maire a indiqué : *« Aujourd'hui nous nous réjouissons pour vous, nous vous accueillons, nous vous souhaitons la bienvenue, en devenant citoyens français, vous jouissez également de droits nouveaux : le droit de vote à toutes les élections, mais au regard de ces droits, vous avez des devoirs : respecter la loi, se comporter en citoyen fran-*



*çais, représenter dignement la France, s'intégrer pleinement à la communauté nationale.»*

Tout le monde a été invité à écouter *La Marseillaise* puis à partager le verre de l'amitié.



Dans la salle des mariages devant une fresque qu'avait réalisée Sandor Kiss

## Nos commerçants

### Une esthéticienne à domicile

« O p'tit soin », c'est l'institut qui se déplace chez vous, nouvelle entreprise d'esthétique créée par Julie Dumas, une jeune Tomblainoise.

Service de proximité adapté à tous, l'esthétique c'est la beauté et le bien-être. Spécialement équipée, bien formée et expérimentée, Julie vous propose des soins du visage et du corps, épilation, manucure, maquillage.



### Bienvenue aux nouveaux propriétaires de la boulangerie

#### « La Huche »



La boulangerie « La Huche » a changé de propriétaires. Ce sont Tiffany et Jonathan Lagoda qui tiennent dorénavant les rênes de ce commerce.

Monsieur Lagoda est issu d'une famille de boulangers : son père et ses frères sont boulangers.

Le jeune couple propose pains et viennoiseries ainsi qu'un large éventail de pâtisseries traditionnelles.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : 5 h 45 à 19 h 45 du lundi au dimanche sauf le mercredi où la « Huchette » vous propose un service de restauration boulangerie-pâtisserie rapide.

### Entreprise « Mon Entretien »

Cette entreprise d'entretien et de dépannage de tous systèmes de chauffage et toutes marques spécialisées dans les pompes à chaleur va s'installer fin janvier 2014 au 50 Boulevard Henri Barbusse.

**Entretien & Dépannage**  
**Chaudière** **Climatisation**  
**Pompe à chaleur**

☎ 03 83 21 52 94      ✉ contact@monentretien.fr  
☎ 06 21 90 77 78      ☎ 09 72 29 12 91  
5 Boulevard de l'avenir 54510 TOMBLAINE

***Nous souhaitons la bienvenue à ces trois commerçants.***



# Liste Demain Tomblaine

Nous avons déjà écrit que les charges du budget de fonctionnement de la commune étaient trop importantes et que des économies s'imposaient.

La réforme nationale des rythmes scolaires, qui entrera en vigueur à TOMBLAINE à la prochaine rentrée de septembre 2014, ne va vraisemblablement pas arranger la situation.

Si le décret gouvernemental s'impose à tous, il faut bien reconnaître que cette réforme aurait pu, dans l'intérêt des enfants et des familles, être expérimentée avant d'être mise en application, ou tout au moins prévoir des mesures

plus adaptées aux classes de maternelle ou aux petites communes.

Après la concertation engagée par le député-maire auprès des enseignants et des parents, le conseil municipal a décidé unanimement d'adopter des horaires qui devraient satisfaire à peu près tout le monde.

Des adaptations seront certainement nécessaires et nous ne manquerons pas de faire part des souhaits des familles.

Bonne année à tous les Tomblainois.

Le délégué des élus de la liste DEMAIN TOMBLAINE, Claude GODFRIN.

The logo consists of three large, bold, black letters 'B', 'C', and 'C' arranged horizontally. Each letter is contained within a white square background.

**GROS ŒUVRE-VRD-TERRASSEMENT**

**183, rue de la Rotonde - BP 15  
5 4 6 7 0 C U S T I N E S**

**Tél. 03 83 20 95 83**

**Fax 03 83 20 94 16**

**Mail : [bcc5@wanadoo.fr](mailto:bcc5@wanadoo.fr)**



**4**

Destinations Vacances  
Mer & Montagne

■ Alpes  
■ Méditerranée



Évadez-vous en France !

**AEC - LES VILLAGES VACANCES**  
*Hébergeur des classes de neige de Tomblaine*



**Offrez-vous des séjours** détente, découverte,  
séjours à thème, randonnées, sportifs...  
À la semaine ou en courts séjours.

**À découvrir en famille ou entre amis**

Pension complète, demi-pension ou location.  
Clubs enfants de 3 mois à 18 ans  
en vacances scolaires.

**Pour tous renseignements et réservations**  
Tél. 04 50 02 90 74 - [contact@aec-vacances.com](mailto:contact@aec-vacances.com)

[www.aec-vacances.com](http://www.aec-vacances.com)

**Auchan Drive.fr**

**SERVICE  
GRATUIT**

SANS MAXIMUM  
D'ACHATS

**BUDGET MAÎTRISÉ  
DES CENTAINES DE PROMOS  
CHAQUE SEMAINE**

**VOUS CLIQUEZ | NOUS  
CHARGEONS**



**Auchan TOMBLAINE**

**AVENUE EUGÈNE POTTIER  
54510 TOMBLAINE**



## MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

### ENERLOR SAS

12 Rue de la Seille  
54320 MAXEVILLE  
Tél. : 03 83 57 47 90 – Fax : 03 83 56 11 46  
seem@enerlor.com  
Contact : M. DRON Eric - Président



## INSTALLATION CHAUFFAGE PLOMBERIE VENTILATION

### SANI-NANCY SAS

6 Allée des Grands Pâquis  
54180 HEILLECOURT  
Tél. : 03 83 51 30 91 – Fax : 03 83 51 25 70  
sani.nancy@free.fr  
Contact : M. DRON Eric - Président

### ATELIERS CINI S.A.

ETUDE ET REALISATION D'OUTILLAGES



**PROTOTYPES** - plastiques  
- usinés  
- tôles

**SERIES** - modèles de fonderie  
- moules  
- moyens de contrôle

Certifié ISO 9001 version 2008

107-109 bd Tolstol - BP 87  
54510 TOMBLAINE - NANCY

Tél. : 03 83 18 13 13  
Fax : 03 83 18 13 14

e-mail : cini @ cini.fr  
www.cini.fr



### MAISON JORY

Boulangerie - Pâtisserie  
depuis 1959

Ouverture,  
mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
6h/13h30 - 15h30/19h30  
mercredi : 6h/19h30  
dimanche : 6h/13h30



## GARAGE JEANMAIRE S.A.S

Vente véhicules neufs et d'occasion  
Réparation toutes marques  
mécaniques et carrosserie

5 rue Camélinat - 54510 TOMBLAINE

Tél : **03 83 29 41 26**  
Fax : 03 83 20 95 14

### CHANSON FRÈRES CHARCUTERIE TRAITEUR

Du frais dans votre assiette

Charcuterie artisanale depuis 1957  
Assiette fraîcheur,  
petits pâtés, tourtes,  
sandwichs variés



13, boulevard Barbusse  
54510 TOMBLAINE  
03 83 29 59 91

TOMBLAINE  
LAY SAINT CHRISTOPHE

03 83 21 37 92  
06 07 41 16 95

**Ets OTTER**  
Depuis 1982

Télévision / Electroménager  
Antennes et Paraboles  
Electricité / Alarme / Vidéo surveillance

otter.tv@orange.fr



# Meilleurs Vœux 2014



*Commune de*  
**TOMBLAINE**

Samedi 12 juillet 2014,  
le Tour de France à Tomblaine!



*Le Maire,  
le Conseil Municipal  
et les Personnels Communaux  
vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour l'année 2014*